



DM-2026/004

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – Fontaine place Claussat – Raccordement électrique – ENEDIS

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la proposition de l'entreprise ENEDIS, en date du 07/01/2026,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir le raccordement électrique de la fontaine de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2026 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise ENEDIS sise 40, rue Chanteranne 63100 CLERMONT-FERRAND, est retenue pour des travaux de raccordement électrique de la fontaine place Claussat de la ville de Royat, pour un montant de 1 404.00 € HT soit **1 684.80 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise ENEDIS
- Mme la Directrice Générale des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 12/01/2026

Le Maire,

Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Accueil Raccordement Électricité
Auvergne

COMMUNE DE ROYAT
46 BOULEVARD BARRIEU
63130 ROYAT

Téléphone : 09 70 83 19 70 - (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 08h à 17h

Adresse mél : auv-are@enedis.fr

N° affaire Enedis : 84542555

N° PDL : 50029446379686

Objet : Offre de raccordement

CLERMONT-FERRAND, le 12/12/2025

Madame, Monsieur,

Vous nous avez demandé d'établir une offre de raccordement au réseau d'électricité concernant votre projet dont vous nous avez indiqué l'adresse au :

63130 ROYAT

Les informations supplémentaires collectées nous ont permis de déterminer que votre projet était situé :

PLACE JOSEPH CLAUSSAT

63130 ROYAT

J'ai le plaisir de vous adresser cette offre de raccordement n° 8454255501, d'un montant de 1684,80 € TTC.

Cette offre comprend le descriptif de la solution technique retenue et son chiffrage au taux de TVA en vigueur. Elle est valable trois mois.

À compter de la date de réception de votre offre signée, votre raccordement pourra être réalisé sous 12 semaines après réception des autorisations administratives, sous réserve de la réalisation des travaux à votre charge.

La signature de l'offre de raccordement et le paiement de l'acompte sont à réaliser sur le Portail Raccordement : <https://connect-racco.enedis.fr>

L'Accueil Raccordement Électricité sera votre interlocuteur tout au long de votre projet, il se tient à votre disposition pour toute information complémentaire au 09 70 83 19 70 - (appel non surtaxé).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations

Nikola POINT

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Accueil Raccordement Électricité
Auvergne
40 rue Chanteranne - 63100 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 09 70 83 19 70
enedis.fr

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 € - R.C.S. de Nanterre 444 608 442
Enedis - 4 Place de la Pyramide
TSA 25001
92030 PARIS LA DEFENSE cedex

1. Objet de l'Offre de Raccordement

Vous avez sollicité Enedis pour le raccordement au Réseau Public de Distribution Basse Tension (BT) d'une Installation de Consommation d'électricité.

Les présentes Conditions Particulières décrivent la prestation de raccordement qu'Enedis s'engage à exécuter dans les conditions décrites aux Conditions Générales ([Enedis-MOP-RAC_001E](#)).

Les présentes Conditions Particulières précisent les travaux nécessaires au raccordement de l'Installation et leur répartition, la contribution au coût du raccordement à votre charge, les délais de réalisation prévisionnels et les caractéristiques auxquelles l'Installation doit satisfaire pour être raccordée au Réseau Public de Distribution BT.

Vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Générales Version en cours de validité de l'Offre de Raccordement d'une Installation de Consommation de puissance inférieure à 36 kVA au Réseau Public de Distribution Basse Tension. Celles-ci sont disponibles sur le site internet www.enedis.fr dans la rubrique « Documentation Technique de Référence ».

Enedis vous rappelle que les dispositions de la **procédure** de traitement des demandes de raccordement d'une Installation individuelle de consommation ou de consommation et de production simultanée en BT de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution concédé à Enedis (Enedis-PRO-RAC_21E), le **barème de raccordement** et le **Catalogue des Prestations**, publiés sur le site internet www.enedis.fr à la date des présentes Conditions Particulières, **sont applicables à cette Offre de Raccordement**.

2. Caractéristiques de votre demande

La demande de raccordement au RPD de votre Opération située à l'adresse des travaux ci-dessus a été reçue le . Votre demande, permettant l'élaboration de la présente Offre de Raccordement, a été déclarée complète.

Votre demande de raccordement figure en annexe 1 de la présente Offre de Raccordement.

2.1. Puissance de Raccordement

Le raccordement, au RPD, de votre Opération, est dimensionné pour une Puissance de Raccordement de 3 kVA Monophasé.

La puissance que vous souscrirez auprès de votre fournisseur ne pourra pas être supérieure à cette puissance de raccordement.

Si à l'avenir, les besoins de votre installation dépassaient cette Puissance de Raccordement, les éventuels travaux à réaliser sur les ouvrages constitutifs du raccordement pour satisfaire cette évolution, seraient facturés par Enedis.

3. Description de la solution technique de raccordement

La solution technique décrite ci-dessous intègre tous les ouvrages nécessaires au raccordement de l'Opération sous la maîtrise d'ouvrage d'Enedis.

Cette Offre a été établie en considérant que chaque installation à raccorder de votre Opération est conforme aux normes applicables, notamment concernant les courants de démarrage des matériels éventuels.

La solution de raccordement est la suivante :

Enedis, CELLULE FACTURATION RECOUVREMENT
Rue Hermann GEBAUER ZA Petits Vernats
03000 AVERMES

le règlement du solde, révisé s'il y a lieu selon les conditions spécifiées à l'article 5.4 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, est exigible à l'achèvement des travaux de raccordement et **avant toute mise en service du raccordement**.

Le règlement du solde doit nous parvenir **dès réception de la facture**. Les collectivités locales ne sont pas concernées par cette disposition.

En cas de désistement de votre part, les dépenses engagées par Enedis restent à votre charge.

9. Information du Demandeur

L'interlocuteur Enedis à votre disposition pour toute question relative à cette offre, est l'entité Auvergne dont les coordonnées sont :

- Téléphone : 09 70 83 19 70,
- Courriel : auv-are@enedis.fr.

Pour toute réclamation relative à votre demande de raccordement, vous pouvez écrire au responsable de Auvergne, 40 rue Chanteranne - 63100 CLERMONT-FERRAND.

10. Accord

Nous vous invitons à signer votre offre, en priorité, depuis le portail <https://connect-racco.enedis.fr>

À défaut, vous pouvez nous transmettre votre accord, par courrier postal³, sur les termes de cette offre accompagné de la totalité des pièces détaillées à l'article 6 pour matérialiser votre accord sur la présente Offre de Raccordement.

Nom ou société⁴ : COMMUNE DE ROYAT

Montant total de l'Offre de Raccordement : 1684,80 € TTC

Numéro de l'Offre de Raccordement : 8454255501

Règlement :

☐ total ☐ acompte versé : [.....] € TTC

☐ OS - collectivité territoriale ou service de l'État

À : ROYAT Le : 7/01/2026

Nom Prénom : AUEDO Marcel

Qualité du Signataire : Maire

Signature papier précédé des mentions manuscrites « Offre reçue avant réalisation des travaux » et « Bon pour accord » :

Signature et/ou cache

BON POUR ACCORD.

Le Maire Marcel AUEDO



Visa finances.

[Signature]

³ Les délais de prise en compte de l'accord sont allongés si l'accord est transmis par voie postale

⁴ Dans le cas d'une société, préciser le nom de la société, la forme de la société, le capital social, l'adresse du siège social, le n° de RCS, ainsi que le nom et la qualité d'une personne dûment habilitée.

11. Annexe 1 : Détail de la contribution au coût du raccordement

Le Demandeur contribue au financement des travaux que réalise Enedis pour son raccordement.

Le montant de la contribution à l'ORR tient compte d'une réfaction portée au crédit du Demandeur, qui correspond à la part du coût des travaux de raccordement couverte par le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité, dans les conditions prévues par l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif à la prise en charge des coûts de raccordements au RPD.

Le montant de la réfaction est calculé sur la base de l'opération de raccordement de référence.

Le montant de cette contribution à l'ORR est calculé sur la base des coûts simplifiés conformément au barème de raccordement.

La valorisation des travaux de raccordement selon la répartition définie à l'article 4.1 est la suivante :

Travaux réalisés par Enedis :

Le détail des coûts est indiqué dans les tableaux suivants :

Montants en €	Montant total HT facturé	Montant TVA	Montant TTC
Travaux de branchement soumis à 20 %	1404,00 €	280,80 €	1684,80 €
Prestations complémentaires soumis à 20 %	0,00 €	0,00 €	0,00 €
À RÉGLER	1684,80 € TTC		